

Frais du refus

Dois-je payer si je garde mon compteur électromécanique?

Les installateurs et le service à la clientèle vont vous dire « oui ». C'est une des plusieurs tactiques de dissuasion utilisées par HQ.

- En réalité HQ ne peut pas vous facturer pour un nouveau compteur (frais de 135 \$ ou 85 \$) ; elle peut cependant vous facturer les 17 \$/mois qui sont les frais du relevage.
- En fait vous pouvez faire la lecture de votre compteur, comme les abonnés qui ont un compteur à l'intérieur de leur maison font depuis des décennies (vous devenez le relevage). HQ peut prendre rendez-vous avec vous une fois par année pour vérifier votre compteur....et vous pouvez lui payer les 17\$ pour cette vérification.
- En fait HQ peut relier votre compteur électromécanique à votre ligne téléphonique, comme elle le fait depuis des décennies dans les chalets et zones éloignés.
- En fait, si vous acceptez un compteur sans frais (« Intelligent ») vos frais d'électricité risquent d'être beaucoup plus hauts que les 17\$ mensuels. Des citoyens rapportent que leurs frais mensuels ont doublé, même triplés avec les compteurs à radiofréquences.

Pour ceux qui pensent qu'ils n'ont pas les moyens de payer les frais mensuels de 17 \$ à vie :

- Quoi qu'HQ nous assure qu'elle ne va pas nous facturer selon la tarification différenciée dans le temps (selon l'heure d'utilisation), l'unique raison de ne pas nous permettre de garder nos compteurs électromécaniques est parce que, contrairement aux compteurs numériques de l'Option de retraite, ils n'ont pas la capacité de mesurer que la quantité de kilowatts. Les compteurs numériques, à radiofréquences ou non-communicants, ont la capacité de comptabiliser selon l'heure d'utilisation et nos factures vont augmenter de beaucoup. Pensez-ci bien : pour quoi remplacer des compteurs électromécaniques en parfait état par des compteurs trois fois plus chers et fragiles? Il faut que quelqu'un bénéficie et ce n'est sûrement pas nous, les consommateurs.
- La facture d'électricité augmente suite à l'installation des nouveaux compteurs (partout au monde, de 15% à 50%), selon les compagnies d'Hydro parce qu'ils sont plus performants;

- La durée de vie des nouveaux compteurs est de 10 à 15 ans dans les meilleurs des cas et pas nos hivers- qui va payer pour leur remplacement?
- HQ dit que ce projet va devenir rentable dans 20 ans...s'il faut remplacer les compteurs aux 10 à 15 ans, sommes-nous en train de nous embarquer dans un autre stade olympique où la facture ne cesse d'augmenter?
- Les nouveaux compteurs coûtent trois fois plus que les compteurs électromécaniques : qui paie la facture?
- Les maisons prises avec des compteurs intelligents et des routeurs vont perdre de la valeur; celles avec un compteur électromécanique et des mesures de protection vont être prisées.
- En cas d'incendie, nous payons, en cas de maladie, nous payons. Si les compagnies d'assurance se protègent, sommes-nous prêts à assumer ces coûts que nos assurances ne sont pas prêtes à assumer?
- En fait [l'Assemblée nationale a déjà passé une motion](#) le 29 mai 2013 (page 747), qui est de plus en plus adoptée par des municipalités, demandant à HQ de trouver une solution sans frais pour les abonnées qui refusent le compteur de nouvelle génération (« Intelligent »).

Autrement dit, nous payons de toute manière. À chacun de décider où investir les frais à venir : 17 \$ pour se protéger (santé, feu, piratage, vie privée, etc.) ou un montant plus élevé en frais d'électricité « mesurée avec un compteur plus précis ».